



**PROJET : APPUI A LA REGLEMENTATION, LA FACILITATION,
LA SECURISATION ET LA DURABILITE DU TRANSPORT
FLUVIAL DANS LA ZONE CICOS**

TERMES DE REFERENCE

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE TRADUCTEUR
EN FRANÇAIS - PORTUGAIS**

Mandataire : Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS)

Type de marché : Fournitures

Intitulé de l'activité : Appui à la mise en application des Règlements communs de la CICOS en matière de transport par voies d'eau intérieures dans les Etats

Interlocuteur : **Mme BAGAMBOULA née Darie Claude KEBANO**

Financement : 11^{ème} FED Union Européenne

Date limite de dépôt de l'offre : 21 octobre 2021



K

1. Portée du document

Ce document décrit les Termes de Référence pour engager un prestataire de services pour la traduction de la langue française à la langue portugaise de certains documents de l'atelier d'appui à la sensibilisation et l'appropriation des règlements communs sur la navigation par voie d'eau intérieure dans adoptés par la CICOS.

2. Contexte

Les Chefs d'Etat de quatre pays riverains, à savoir la République du Cameroun, la République Centrafricaine, la République du Congo, et la République Démocratique du Congo ont créé la Commission Internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) en 1999 à travers la signature d'un traité intitulé « Accord Instituant un Régime Fluvial Uniforme et créant la CICOS ». Cette Commission a pour mandat la promotion de la navigation par voies d'eau intérieures.

Un Additif à cet Accord a été signé en février 2007 attribuant à la CICOS un second mandat qui est de promouvoir la Gestion Intégrée des ressources en Eau (GIRE) du fleuve Congo et de ses affluents.

La République Gabonaise et la République d'Angola ont rejoint l'Institution respectivement en 2011 et 2015.

Pour atteindre les objectifs liés à ces deux mandats, et conscient des enjeux liés à la Promotion de la navigation intérieure et à la Gestion Intégrée des Ressource en Eau, le Secrétariat Général de la CICOS a sollicité et a obtenu un financement de l'Union Européenne pour la mise en œuvre du Projet intitulé "***Appui à la réglementation, la facilitation, la sécurisation et la durabilité du transport fluvial dans l'espace CICOS***".

L'objectif global de ce Projet est de contribuer à l'amélioration des infrastructures de transport fluvial de l'espace CICOS pour en faire un corridor de désenclavement et d'intégration de la sous-région Afrique Centrale.

Les dispositions institutionnelles de la mise en œuvre de ce Projet nécessitent entre autres, l'organisation d'un atelier de sensibilisation et d'appropriation des Règlements communs sur la navigation par voie d'eau intérieure adoptés par la CICOS.



Outre les Experts du Secrétariat Général de la CICOS et le Consultant chargé d'animer l'atelier, cette rencontre connaîtra la participation des Administrations nationales en charge du transport par voie d'eau intérieure ainsi que des métiers connexes en République d'Angola.

Il sied de noter que outre le français, le Comité des Ministres avait approuvé les langues portugaise et anglaise comme langues de travail de la CICOS, d'autant plus que ces deux langues sont les langues officielles de ses Etats membres, en occurrence l'Angola et le Cameroun.

Afin d'assurer une meilleure appropriation du Projet par les Experts des Etats membres d'une part, et de garantir la bonne tenue de ces rencontres, il devient ainsi important sinon urgent, de traduire les documents devant être utilisés pour cette réunion en langue portugaise.

Ainsi, le Secrétariat Général de la CICOS se propose de traduire les documents de travail en langue portugaise.

3. Objectif de la Prestation

L'objectif de cette prestation est d'assurer une traduction de qualité du français en Portugais des documents devant être utilisés pour l'atelier de sensibilisation en Angola.

4. Tâches du Prestataire de service

Il a pour tâche de traduire les documents de l'atelier de sensibilisation et d'appropriation des Règlements sur la navigation par voie d'eau intérieure adoptés par la CICOS en langue portugaise. Il s'agit de :

- TdRs de l'atelier (07 pages) ;
- Code de la navigation intérieure CEMAC/RDC (241 pages) ;
- Règlement commun relatif au contrat de transport des marchandises par voies d'eau intérieures dans l'espace CICOS (20 pages) ;
- Journal de Bord Fluvial et Lacustre (6 pages).

La traduction de ces documents en langue Portugaise doit se faire de la manière le plus professionnel possible tout en restant dans le contexte desdits documents.



5

5. Responsabilités du Prestataire

Le prestataire est tenu aux respects des règles de secrets professionnels et aux standards de confidentialité. A cet effet, tous les documents de la CICOS remis à la traduction sont la propriété de la CICOS et ne devraient pas faire l'objet de divulgation à une tierce personne sans l'autorisation préalable écrite du Chef de l'Institution.

6. Résultats attendus

- Les TdRs de l'atelier de sensibilisation sont traduits en langue portugaise.
- Le Code de la navigation intérieure CEMAC/RDC est traduit en langue portugaise.
- Le Règlement commun relatif au contrat de transport des marchandises par voies d'eau intérieures dans l'espace CICOS est traduit en langue portugaise.
- Le Journal de bord fluvial et lacustre est traduit en langue portugaise.

7. Livrables

Les livrables suivants sont attendus en langues portugaise

N°	Livrables	Type	Format
1.	TdRs de l'atelier de sensibilisation et d'appropriation	Document	- Electronique (Word,) - Papier
2.	Code de la navigation intérieure CEMAC/RDC		- Electronique (Word,) - Papier
3.	Règlement commun relatif au contrat de transport des marchandises par voies d'eau intérieures dans l'espace CICOS	Document	- Electronique (Word,) - Papier
4.	Journal de bord fluvial et lacustre	Document	- Electronique (Word,) - Papier

N.B :

- Les traductions selon Google Traduction ne seront pas admises.
- Respecter le style et la forme des documents fournis lors de la traduction en langues portugaise.



8. Durée de la prestation

Le prestataire aura **45 jours** dès la signature du contrat pour transmettre les livrables finaux au Secrétariat Général de la CICOS.

9. Profil du Prestataire

- Etre ressortissant d'un des Etats membres de la CICOS.
- Etre titulaire d'au moins un diplôme supérieur de langue portugaise ou avoir travaillé dans une grande administration ayant le portugais comme langue de travail.
- Avoir une connaissance avérée dans la traduction et la révision des documents techniques et scientifiques en langue portugaise.
- Avoir travaillé au moins 5 ans dans un Centre ou un Service de langue portugaise.
- Faire preuve de rigueur dans le travail et d'une grande disponibilité aussitôt après l'octroi de la prestation.
- Etre en mesure de travailler sous pression.

10. Composition du dossier de candidature et date limite de soumission

Les dossiers des candidat(e)s intéressé(e)s par le présent avis à manifestation d'intérêt devront obligatoirement comporter les éléments suivants :

- une demande ;
- un CV accompagné des pièces justificatives ;
- une lettre de motivation.

NB : Les dossiers incomplets seront déclarés inéligibles et ne seront donc pas traités.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **21 octobre 2021 à 16h00**. Toutes les candidatures doivent inclure une adresse e-mail fonctionnelle et un numéro de téléphone mobile joignable.



KS

11. Lieu de dépôt des candidatures

Les personnes désireuses de répondre à cet appel sont priées d'envoyer leur dossier de candidature physique sous pli fermé et adressés au :

Secrétaire Général de la Commission Internationale du bassin Congo-Oubangui- Sangha (CICOS)

24, Avenue Wagenia, Building Kilou, 3^{ème} étage,

Kinshasa-Gombe, République Démocratique du Congo. B.P 12645

avec la mention « Recrutement d'un Prestataire Traducteur en Français-Portugais pour le compte du Projet PARFSED »,

ou par voie électronique à l'adresse suivante :

E-mail : cicos_inst@yahoo.fr

Avec copie aux adresses suivantes : **dokuitcha@gmail.com et ahembina.gabin@yahoo.fr**



KS